

8 juin 2024

# Appel à projets

« Faisons vivre le sport dans  
les quartiers »

*« Animation des équipements sportifs de proximité dans les  
Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) »*

## 1 CONTEXTE GENERAL

Région Centre-Val de Loire (source Insee)	CVL	QPV CVL
Population < 14 ans	17,7%	26,4%
Population 15 - 24 ans	10,7%	13,7%
Population > 75 ans	17,0%	11,7%
Familles mono-parentales	8,2%	33,4%
Familles < seuil de pauvreté	13,1%	50,0%
Taux de non emploi des femmes	37,3%	62,6%
Taux de non emploi des hommes	32,5%	53,3%
Part des étrangers	4,9%	25,1%
Part des emploi précaires	15,0%	29,0%
Bénéficiaires RSA	13,0%	25,0%
Part des résidents étrangers	9%	22,0%
Part des locataires du parc HLM	16,0%	80,0%
Taux d'illétrisme	10,0%	17,0%

Avec un taux de familles monoparentales de 33.5% (contre 8% en CVL) et un taux de non-emploi de femmes de 62.6% (contre 37.3% en CVL), les habitants des quartiers de la politique de la ville (QPV) et les femmes en particulier cumulent un ensemble de clignotants de vulnérabilité qui nous conduit à leur proposer, via cet AAP des activités physiques et sportives (APS) encadrées par des professionnels diplômés.

En 2021, **les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du Centre-Val de Loire représentent moins de 3 % des licences sportives contre 6 % de la population.**

Concernant les fédérations multisports, les fédérations scolaires (USEP, UNSS...) sont plus présentes dans l'ensemble des licences. Parmi ces licenciés des QPV, la part des jeunes de moins de 20 ans est encore plus élevée qu'en moyenne régionale, en lien avec la proportion plus importante de jeunes dans la population totale de ces territoires. **Le taux de féminisation des licences y est également plus faible qu'ailleurs.** (Source INSEE)

Par ailleurs, le Plan « 5000 terrains de sport » annoncé par le Président de la République le 14 octobre 2021, vise à accompagner le développement de 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici 2024. Il est destiné à financer la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles, la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité non couverts et/ou non éclairés.

Ces actions visent un triple objectif :

- favoriser l'appropriation des équipements sportifs et ainsi l'occupation de l'espace public par les filles et les femmes des QPV ;
- permettre le développement de la pratique sportive féminine dans un but d'égalité femmes-hommes et lutter contre la sédentarité ;
- lutter contre le non-recours en adossant à ces séances sportives des sensibilisations à l'accès aux droits.

Equipements sportifs identifiés pour encadrer les Activités physiques et sportives en QPV (liste non exhaustive) :

- Plateaux multisports (city stade) avec ou sans piste d'athlétisme, plateaux de fitness, parcours de sport-santé connectés,
- Terrains de basket 3x3, terrains de hand 4x4, terrains de foot 5x5, terrains de futsal extérieurs, terrains d'air-badminton, terrains de tennis, terrains de padel, terrains de squash, mini terrains de baseball, mini terrains de hockey sur gazon, mini terrains de rugby à 5, mini pistes d'athlétisme,
- Tables de tennis de table extérieures, tables de teqball extérieures, Skate-parks, street workout, pumptracks, blocs d'escalade,
- Equipements mobiles : terrains de squash, bassins mobiles d'apprentissage de la natation et les bassins flottants en milieu naturel, etc.

Equipements sportifs non éligibles (*sauf en cas de repli*) : lieux clos, gymnases, salles polyvalentes, piscines,...

## 2 PERIMETRE DE L'APPEL A PROJETS

---

### *Qui peut y répondre ?*

La région Centre-Val de Loire regroupe 19 contrats de ville répartis sur 19 EPCI (établissement public de coopération intercommunale) et 30 communes sur tout le territoire.

Toutes les informations via ce lien : [EN CLIQUANT ICI](#)

### **Les 30 communes listées ci-dessous sont éligibles à l'appel à projets :**

Communes (30) : Amboise , Blois , Bourges , Châlette-sur-Loing , Chartres , Châteaudun , Châteauroux , Dreux , Fleury-les-Aubrais , Gien , Issoudun , Joué-lès-Tours , La Riche , Lucé , Mainvilliers , Montargis , Nogent-le-Rotrou , Orléans , Pithiviers , Romorantin-Lanthenay , Saint-Amand-Montrond , Saint-Jean-de-Braye , Saint-Jean-de-la-Ruelle , Saint-Pierre-des-Corps , Sully-sur-Loire , Tours , Vendôme , Vernouillet , Vierzon , Villemandeur

En 2024, environ 160 000 personnes résident dans les 57 quartiers prioritaires de la Ville, ce qui représente 6 % de la population régionale totale (*voir tableau en annexe*).

### *Quel est le périmètre des projets ?*

Durant la saison sportive 2024/2025, des séances d'activités physiques et sportives hebdomadaires devront être proposées aux habitants des QPV avec une attention particulière pour les publics féminins.

Les créneaux proposés devront se réaliser en collaboration avec le tissu associatif local (associations sportives, structures d'insertion, établissements sociaux et médico sociaux,...) et d'autres partenaires locaux (bailleurs sociaux, institutions,...).

Afin de mettre en œuvre la sensibilisation au non-recours une collaboration avec les opérateurs d'accès aux droits est souhaitée (CPAM, CAF, France Travail, Missions locales, lutte contre l'illettrisme, aide alimentaire...).

Un plan d'animations sportives détaillé devra être fourni par la commune, sur un ou plusieurs équipements sportifs de proximité, avec une ou des structures partenaires (*un tableau-type fourni en annexe*) – **avec un minimum de 2 créneaux hebdomadaires et un maximum de 5 créneaux hebdomadaires d'octobre 2024 à juin 2025 (hors vacances scolaires – soit sur 32 semaines)**.

**Le créneau sportif devra durer 2h** en tenant compte :

- du temps d'accueil,
- de la pratique sportive accessible à toutes et tous,
- d'un temps de convivialité, d'échanges et de socialisation,
- d'un temps de sensibilisation et de prévention.

➔ **Un créneau exclusivement à destination du public féminin devra être proposé**

➔ **Toutes les séances devront être totalement gratuites**

➔ **Les créneaux sportifs devront favoriser une pratique régulière d'activités physiques et sportives**

➔ **Les animations proposées devront favoriser la mixité de genre, l'égalité et le respect des valeurs de la République**

## Quel suivi des projets ?

Le plan d'animations sportives permettra de posséder un panorama territorial des séances d'activités physiques et sportives dans les QPV.

De plus, il sera fourni à toutes les communes un outil en ligne afin d'évaluer le dispositif de manière qualitative et quantitative.

Sur le volet « sport vecteur d'insertion sociale », il devra être précisé les orientations effectives d'accès aux droits en indiquant le nom de l'opérateur

## 3 FINANCEMENT DES PROJETS

---

Pour l'année 2024, **une enveloppe financière** est destinée au soutien au développement de cette politique publique en Centre - Val de Loire.

L'objectif est de déployer plus d'une centaine de séances d'activités sportives gratuites en 2024/2025.

Pour cet appel à projets, il est prévu une prise en charge financière **à hauteur de**

- **1 500 €/saison pour un créneau sportif hebdomadaire (durée 2h)**
- **soit un minimum de 3 000 € (2 créneaux) et un maximum de 7 500 € (5 créneaux).**

## 4 MODALITÉS DE DÉPÔT

---

Les demandes devront être déposées sur la plateforme - <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/> - code 188 - Aides territoriales (hors emploi)

**du lundi 10 juin au mardi 10 septembre 2024 à 12h00 (délai de rigueur)**

La commune devra fournir les éléments suivants :

- Les cartes professionnelles à jour des intervenants sportifs
- Le calendrier hebdomadaire des séances sportives avec le lieu de pratique (en annexe)
- Les lettres d'engagement de partenariat avec les structures associées

## 5 CONTACT UTILE

---

  
**RÉGION ACADÉMIQUE  
CENTRE-  
VAL DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement  
et aux sports

### **DRAJES Centre-Val de Loire**

**Yassire BAKHALLOU**  
Coordinateur de l'unité "Développement des politiques  
sportives"

[yassire.bakhallo@ac-orleans-tours.fr](mailto:yassire.bakhallo@ac-orleans-tours.fr)

## Annexe – Liste des 57 Quartiers prioritaires de la ville en Centre-Val de Loire

Liste des 57 QPV CVL 2024			
Code quartier	Département	QPV	Ville
QN01801M	18	Bourges Nord	Bourges
QN01802M	18	Val d'Auron - Bourges	Bourges
QN01803M	18	Le Vernet - Saint Amand Montrond	Saint-Amand-Montrond
QN01804M	18	Clos Du Roy - Centre Ville - Vierzon	Vierzon
QN02801M	28	Les Vauvettes	Vernouillet
QN02802M	28	Les Clos	Chartres
QN02803M	28	Vieux Puits - Paradis - Maunoury	Lucé
QN02804M	28	Bruxelles - Arcades - Béguines	Lucé
QN02805I	28	Tallemont - Bretagne	Mainvilliers
QN02806M	28	Les Bâtes Tabellionne	Dreux, Vernouillet
QN02807M	28	Les Rochelles - Barthou	Dreux
QN02808M	28	Dunant - Kennedy	Dreux
QN02809M	28	Beauvoir	Châteaudun
QN02810M	28	Le Val	Nogent-le-Rotrou
QN02811N	28	La Madeleine	Chartres
QN03601M	36	Beaulieu	Châteauroux
QN03602M	36	Saint Jean - Saint Jacques	Châteauroux
QN03603M	36	Vaugirard - Saint Christophe - Les Rocheforts	Châteauroux
QN03604I	36	Nation Bernardines	Issoudun
QN03701I	37	La Verrerie	Amboise
QN03702M	37	Rabière	Joué-lès-Tours
QN03703M	37	Niqueux Bruère - Marcel Pagnol	La Riche
QN03704M	37	Rabaterie	Saint-Pierre-des-Corps
QN03705M	37	Fontaines	Tours
QN03706I	37	Rochevinard	Tours
QN03707I	37	Rives Du Cher	Tours
QN03708M	37	Europe	Tours
QN03709M	37	Sanitas	Tours
QN03710M	37	Maryse Bastié	Tours
QN03711M	37	Bords De Loire	Tours
QN03712M	37	Patte D'Oie - Malétrenne - Plaisance	Amboise
QN03713N	37	Les Tourettes	Tours
QN03714N	37	La Galboisière	Saint-Pierre-des-Corps
QN03715N	37	Le Morier	Joué-lès-Tours
QN04101M	41	Blois Nord	Blois
QN04102M	41	Les Rottes	Vendôme
QN04103M	41	Les Favignolles	Romorantin-Lanthenay
QN04104N	41	Quinière Nord Ouest	Blois
QN04501M	45	Le Clos de la Grande Salle	Fleury-les-Aubrais
QN04502I	45	Andrillons Ormes du Mail	Fleury-les-Aubrais
QN04503M	45	Lignerolles-Hartière	Fleury-les-Aubrais
QN04504M	45	Dauphine	Orléans
QN04505M	45	La Source	Orléans
QN04506M	45	Argonne	Orléans
QN04507M	45	Blossières	Orléans
QN04508M	45	Pont Bordeau	Saint-Jean-de-Braye
QN04509M	45	Les Chaises	Saint-Jean-de-la-Ruelle
QN04510I	45	Les 3 Fontaines	Saint-Jean-de-la-Ruelle
QN04511M	45	Vésines	Châlette-sur-Loing
QN04512M	45	Le Plateau	Châlette-sur-Loing, Montargis, Villemandeur
QN04513M	45	Le Bourg - Chautemps	Châlette-sur-Loing, Montargis
QN04514M	45	La Chaussée	Montargis
QN04515I	45	Le Hameau	Sully-sur-Loire
QN04516I	45	Champs de la Ville	Gien
QN04517M	45	Montoires	Gien
QN04518M	45	Quartiers Nord	Pithiviers
QN04519M	45	Saint Aignan	Pithiviers